

# Accompagnement méthodologique des contrats de territoires

Elaboration des diagnostics territoriaux



résumé

Les contrats de territoires s'inscrivent dans la démarche "Hommes et Territoires" qui vise à mieux adapter les politiques publiques départementales aux territoires.

Le Conseil Général du Bas-Rhin souhaitant faire évoluer le mode d'élaboration des diagnostics territoriaux préalables aux contrats de territoires, l'Adeus a partagé son expertise méthodologique pour améliorer la démarche de réalisation de ces diagnostics.

## LE CONTEXTE D'ETUDE

Les contrats de territoires expriment la volonté du Conseil Général du Bas-Rhin de construire des politiques qui conjuguent, dans la durée et face à l'exigence accrue de maîtrise budgétaire, le projet stratégique départemental avec les initiatives et les spécificités propres à chacun des territoires du Bas-Rhin.

Partie intégrante de ces contrats de territoires, les diagnostics territoriaux, visent à mettre en évidence les enjeux spécifiques du territoire. En cela, ils constituent la première étape dans la démarche d'élaboration d'un projet territorial.

Toutefois, force est de constater que la lisibilité des enjeux propres à chaque thématique reprise dans les contrats de territoires gagnerait à être améliorée pour que ces diagnostics territoriaux soient mieux à même de jouer leur rôle d'outil d'aide à la décision.

Aussi, soucieux d'améliorer la démarche de réalisation des diagnostics territoriaux préalables aux contrats de territoires, le Conseil Général a-t-il engagé une réflexion visant à faire évoluer le mode de réalisation de ses diagnostic territoriaux.

Il s'agit ainsi pour l'Adeus de partager son expertise méthodologique pour améliorer la démarche de réalisation des diagnostics territoriaux des contrats de territoires du Conseil Général du Bas-Rhin.

La problématique :

L'objectif poursuivi est, outre d'aboutir à une meilleure lisibilité des enjeux, de proposer des éléments méthodologiques pour inscrire les diagnostics territoriaux dans une dynamique de développement durable des territoires. Il s'agit aussi de faciliter le travail des services en charge des diagnostics territoriaux thématiques.

La démarche :

Les conditions de réussite à mettre en oeuvre pour améliorer les diagnostics territoriaux des contrats de territoires du Conseil Général du Bas-Rhin ont été mis en exergue à partir de la présentation des grandes lignes théoriques et des recommandations méthodologiques relatives à l'élaboration d'un diagnostic territorial.

Ces éléments, largement débattus, ont permis de préciser les évolutions méthodologiques souhaitables pour le Conseil Général dans l'élaboration de ses diagnostics territoriaux.

Sur cette base, et pour répondre à l'objectif fixé, l'Adeus propose un certain nombre de pistes d'actions, regroupées dans un «**kit méthodologique**».

Le calendrier :

L'étude a été finalisée en octobre 2009.

## LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Dans une première partie, sont présentées les propositions d'amélioration de la méthode adoptée par le Conseil Général du Bas-Rhin dans l'élaboration de ses diagnostics territoriaux. Les pistes d'actions proposées visent à :

- **Développer une démarche collective**, notamment en impliquant davantage les délégués des Maisons du Conseil Général à l'élaboration des diagnostics territoriaux et en échangeant avec les représentants du territoire
- **Acquérir le réflexe développement durable**, en encourageant la transversalité entre les différents services du Conseil Général du Bas-Rhin engagés dans l'élaboration des diagnostics territoriaux des contrats de territoires

- **Faire évoluer le mode d'alimentation du diagnostic territorial** en systématisant le questionnement croisé

- **Systématiser et mutualiser le recueil de données**, notamment par la mobilisation de l'Observatoire des territoires

- **Faire évoluer les documents existants** : durant l'élaboration des contrats de territoires, les services du Conseil Général sont sollicités dans un premier temps sur la base d'un questionnaire thématique servant notamment à alimenter les diagnostics territoriaux, puis dans un deuxième temps pour la rédaction de la fiche thématique des contrats de territoires. Il s'agit ainsi de mettre en place pour le questionnaire, une trame réutilisable dans les contrats de territoire afin d'optimiser l'intervention des services. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la présentation et la structuration des fiches thématiques reprises dans les contrats de territoires.

Des fiches pratiques, reprenant une déclinaison des principaux questionnements propres à alimenter les diagnostics territoriaux en matière de sport, culture et de jeunesse viennent compléter ces préconisations.

## SUITE À DONNER

Une réunion qui s'est tenue en novembre 2009 au Conseil Général a posé les jalons de l'évolution des modalités d'élaboration des contrats de territoires. En effet, les directions concernées se sont accordées sur la nécessité d'ajouter une étape supplémentaire dans le processus d'élaboration des diagnostics territoriaux.

En parallèle, il apparaît important que les contrats de territoires s'appuient également plus sur les travaux des Scots dont les périmètres aboutissent aujourd'hui à une couverture quasi complète du département par des démarches de planification du territoire, approuvées ou en cours d'élaboration.

En effet, les réflexions sont à poursuivre en ce sens afin de s'assurer de la cohérence des investissements avec les principes de développement durable et de se conformer à l'armature urbaine du territoire, telle qu'elle est préconisée par les représentants du territoire.

*Type de projet* : Programme Partenarial  
*Nom du projet* : 38809 Accompagnement des contrats de Territoire  
*Equipe projet* : Sandrine Lechner (*chef de projet*), Yves Gendron  
*Nombre de pages* : 18  
*Résumé* : Sandrine Lechner, Nicolas Prachazal